## **BURKINA FASO**

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2019- 0744 /PRES/P portant nomination de Responsables de pr

## LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU	la Constitution; \\( \( \) \(
VU	le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination Premier Ministre;
VU	le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition (Gouvernement;
VU	le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 20: portant attributions des membres du Gouvernement;
VU	le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 porta organisation du Ministère de la santé;
Sur	proposition du Ministre de de la Santé;
Le	Conseil des ministres entendu en sa séance du 06 juin 2019;
	,

## **DECRETE**

Madame Estelle Edith DABIRE, Mle 80 502 N, Médec spécialiste en santé publique, est nommée Responsable c « Programme pilotage et soutien des services de santé cumulativement avec ses fonctions de Directrice générale de études et des statistiques sectorielle.

Monsieur Salif SANKARA, Mle 80 522 K, Médecin spécialist est nommé Responsable du « Programme accès aux services c santé » cumulativement avec ses fonctions de Directeur généra de l'offre des soins.

KHULE 3

décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 11 juillet 2019

Roch Marc Christian KABORE

e Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de la Santé

Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO